

## PROCURATION

Le (la) soussigné(e) \_\_\_\_\_

donne, par la présente, procuration avec pouvoir de substitution

à M. / Mme \_\_\_\_\_

(à défaut d'une procuration nominative, veuillez indiquer « à une personne présente »)

pour l'Assemblée générale annuelle de l'ALMA asbl du 24 mai 2023

Merci d'indiquer 'Bon pour pouvoir' : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Date et signature

Merci de renvoyer la procuration complétée et signée avant le **21 mai 2023** par courriel ([info@alma-mediation.lu](mailto:info@alma-mediation.lu)) ou par courrier postal à l'adresse du Centre de Médiation asbl, 87 route de Thionville, L-2611 Luxembourg.

### ATTENTION – l'article 9 de nos statuts prévoit :

(...)

*A l'Assemblée générale, chaque membre présent peut être porteur d'une procuration au maximum.*

*Pour être valable, la procuration doit être manuscrite et signée par le donneur d'ordre.*

(...)

Conseil : vérifier auprès de la personne à qui vous désirez donner votre procuration.